



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

relations avec le Gouvernement

Question au Gouvernement n° 289

Texte de la question

DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR L'IRAK

M. le président. La parole est à M. Jacques Barrot, pour le groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.

M. Jacques Barrot. Monsieur le Premier ministre, je vous remercie des informations que vous venez de nous donner.

M. Gilbert Biessy. Vous avez appris quelque chose, vous ?

M. Jacques Barrot. Il est vrai que le groupe UMP vous a sollicité pour obtenir un débat solennel. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous avons été, depuis le début, tenus au courant des difficultés concernant l'Irak, mais la crise irakienne suscite une demande croissante et justifiée d'informations. Nous souhaitons donc que ce débat ait lieu au moment opportun, et vous venez de préciser que telle était bien votre intention. Cela dit, nous souhaiterions que vous nous apportiez quelques précisions sur les modalités de ce débat, lesquelles devraient permettre à chacun d'entre nous de prendre ses responsabilités aux côtés du Gouvernement de la France.

Je voudrais souligner combien nous sommes fiers de la manière dont le Gouvernement de la France et le Président de la République ont su, dans cette affaire, adopter une position claire, ferme et appréciée par toute la communauté internationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

L'objectif est clair : éviter la prolifération des armes de destruction massive. Mais cette action doit être encadrée par les Nations unies afin d'entraîner la communauté internationale. L'Irak doit apporter son concours au travail des inspecteurs.

Il est vrai qu'actuellement nous recueillons des informations contradictoires sur l'attitude des autorités irakiennes. Or nous avons besoin d'informations aussi objectives que possible. Car il ne s'agit pas de préjuger ces résultats des inspections, mais de pouvoir juger objectivement de la coopération ou de la résistance des autorités irakiennes.

C'est pourquoi, après que votre ministre des affaires étrangères eut donné des informations très utiles à la commission des affaires étrangères, nous avons souhaité, et M. Ayrault s'est aussi fait l'écho de cette préoccupation, obtenir quelques précisions supplémentaires. Vous venez de les apporter. Aussi vous demanderai-je, monsieur le Premier ministre, de bien vouloir nous confirmer que vous ouvrirez le débat avec toute la solennité qui s'impose devant notre assemblée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle. - « Avec un vote ! » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des députés communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre. Monsieur le président Barrot, je vous le confirme. (*« Ah ! » sur divers bancs.*) J'ajoute même, pour vous, cher président Barrot, un message supplémentaire : la France entend rester libre de ses décisions et, comme l'a dit le Président de la République, elle assumera toutes ses responsabilités en son âme et conscience.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ça ne veut rien dire !

M. le Premier ministre. Nous ne nous laisserons soumettre à aucune pression.

Vous l'avez rappelé, les inspecteurs travaillent dans des conditions relativement satisfaisantes. Mais ne pas leur faire obstacle est une chose et obtenir toutes les informations nécessaires en est une autre. C'est pourquoi Dominique de Villepin s'est adressé à tous les membres du Conseil de sécurité afin que l'on rassemble toutes les informations et que chacun dise ce qu'il a pu obtenir, dans le but d'éclairer notre décision,...

Un député du groupe socialiste. Bla-bla-bla !

M. le Premier ministre. ... et de faire en sorte que, à la fin de la présidence française, nous disposions de tous les éléments nécessaires et que nous puissions engager au Parlement le débat que vous attendez.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Avec un vote !

M. le président. Laissez le Premier ministre s'exprimer !

M. le Premier ministre. Monsieur le président Barrot, je tiens à vous dire que nos échanges, à l'occasion de ce débat, se feront en toute responsabilité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Barrot](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 289

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 janvier 2003